

Jublains, le 19 Février 2024

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Alain Rondeau, Maire de JUBLAINS certifie que l'arrêté d'avis d'enquête publique portant sur 4 projets d'aliénation de chemins ruraux et 4 projets de transfert d'office de voie privée dans le domaine public communal a bien été affichée en mairie à partir du 26 Janvier 2024 jusqu'au Mardi 13 Février 2024 et à chaque extrémité des chemins ou voies privés concernés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,
A. RONDEAU

